



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2009

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 25 mai 2009 à 18h00.

Sont présents et forment le quorum requis, MM. les conseillers Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. le conseiller Normand Girouard est absent.

Le poste de conseiller au siège numéro 4 est vacant.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont également présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, ainsi que MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h00. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes.

190/25-05-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, Mme Claire Coulombe :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement numéro 147 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire et de modifications au poste de pompage du Camping Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts
3. Règlement numéro 147 : Date de la tenue du registre
4. Demande à la ministre des Transports du Québec
5. Appui au sous comité d'action locale Rivière-Rouge issu du comité d'action locale Mont-Laurier Rivière-Rouge (CAL) relativement à une demande d'aide financière
6. Dommages causés au véhicule d'une employée utilisé dans le cadre de son travail
7. Offre de service de Orvert
8. Période de questions
9. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

191/25-05-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2009

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 147 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET DE MODIFICATIONS AU POSTE DE POMPAGE DU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la greffière mentionne l'objet du règlement numéro 147, sa portée, son coût, son mode de financement et le mode de paiement et de remboursement.

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 147 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire et de modifications au poste de pompage du Camping Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis dans les délais requis.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 147 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire et de modifications au poste de pompage du Camping Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 147 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire et de modifications au poste de pompage du Camping Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts est reproduit au livre des règlements.

RÈGLEMENT NUMÉRO 147 : DATE DE LA TENUE DU REGISTRE

Conformément à l'article 535 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la greffière fixe la date et le lieu de la tenue du registre relatif au règlement numéro 147 au 9 juin 2009 de 9h00 à 19h00 à l'Hôtel de Ville situé au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, et en informe les personnes présentes.

192/25-05-09

DEMANDE À LA MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Ville a signé, en 2006, un protocole d'entente relatif au projet de réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation avec le gouvernement du Québec (ministère des Transports);

CONSIDÉRANT que, suite à une réévaluation des travaux à réaliser, la ministre des Transports a confirmé par lettre, le 25 juillet 2008, une augmentation de l'aide financière à 3 700 000,00 \$, payable sur deux (2) exercices financiers (2008-2009 et 2009-2010), soit un montant n'excédant pas 2 600 000,00 \$ au cours de l'exercice financier 2008-2009 et le solde de 1 100 000,00 \$ au cours de l'exercice financier 2009-2010;

CONSIDÉRANT que lors de la réalisation des travaux décrétés par la résolution numéro 240/25-07-08 sur la rue L'Annonciation, des conditions particulières ont été rencontrées au chantier rendant nécessaire la réalisation de travaux supplémentaires dans le secteur centre;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2009

CONSIDÉRANT qu'une demande a déjà été présentée à la Ministre des Transports du Québec, Mme Julie Boulet, le 10 novembre 2008 par la résolution numéro 384/10-11-08, à l'effet de modifier le protocole d'entente relatif au réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation afin que les travaux autorisés par la présente résolution ainsi que les ajustements à certains autres coûts (honoraires professionnels, divergences avec l'entrepreneur, etc.) dûment autorisés par la Ville et le MTQ y soient inclus et que le montant accordé par le Ministère soit augmenté en conséquence et que les dépenses encourues par la Ville lui soient remboursées;

CONSIDÉRANT que tous les intervenants au dossier se sont entendus sur les travaux à réaliser pour compléter le projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'envoi d'une lettre à la Ministre des Transports du Québec, Mme Julie Boulet, afin de lui demander de modifier le protocole d'entente relatif au réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation en augmentant la participation financière du ministère des Transports nécessaire à la finalisation des travaux.

ADOPTÉE

193/25-05-09

APPUI AU SOUS COMITÉ D'ACTION LOCALE RIVIÈRE-ROUGE ISSU DU COMITÉ D'ACTION LOCALE MONT-LAURIER RIVIÈRE-ROUGE (CAL) RELATIVEMENT À UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que le sous comité d'action locale Rivière-Rouge issu du comité d'action locale Mont-Laurier Rivière-Rouge (CAL) pilote un projet intitulé « Promotion d'une grossesse en santé » visant à faire la promotion des saines habitudes de vie des futures mères et leurs proches;

CONSIDÉRANT que le fait de mettre en place les conditions gagnantes durant la grossesse favorise un développement optimal des enfants et accroît leur chance de réussir leur intégration et leur cheminement scolaire;

CONSIDÉRANT que, dans notre région, une forte proportion des enfants d'âge préscolaire présente des retards significatifs de développement global, d'où l'importance de supporter les initiatives visant à augmenter les chances de réussite de nos enfants;

CONSIDÉRANT que le sous comité d'action locale Rivière-Rouge a besoin d'un organisme afin de le parrainer dans ses démarches relatives à une demande d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le sous comité d'action locale Rivière-Rouge issu du comité d'action locale Mont-Laurier Rivière-Rouge (CAL) dans leur projet intitulé « Promotion d'une grossesse en santé » visant à faire la promotion des saines habitudes de vie des futures mères et leurs proches.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2009

Que la Ville accepte de parrainer le comité d'action locale Rivière-Rouge dans ce projet afin qu'il puisse être admissible à une aide financière par les Caisses populaires Desjardins de Rivière-Rouge et de Labelle-Nominingue.

ADOPTÉE

194/25-05-09

DOMMAGES CAUSÉS AU VÉHICULE D'UNE EMPLOYÉE UTILISÉ DANS LE CADRE DE SON TRAVAIL

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le remboursement de 275,00 \$, plus les taxes, à Mme Claire Coulombe, greffière et directrice générale adjointe, pour des dommages causés à son véhicule personnel lorsqu'elle a dû se rendre à une réunion de l'Association des directeurs municipaux du Québec, dans le cadre de son travail, le 30 septembre 2008, sur présentation de la facture relative à cette réparation.

ADOPTÉE

195/25-05-09

OFFRE DE SERVICE DE ORVERT

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de OrVert Coop de solidarité, relative à la destruction des documents municipaux au coût de 4,00 \$ la boîte, incluant le transport, le tout conformément à leur offre de service du 1^{er} mai 2009.

ADOPTÉE

Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

196/25-05-09

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 18h16.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe